

2009/1680 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE MUSEE DES BEAUX-ARTS/VILLE DE LYON ET L'UNIVERSITE LYON I POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS RAPPROCHANT CULTURES ARTISTIQUES ET SCIENTIFIQUES (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 26 août 2009 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« La collaboration entre l'Université Lyon 1, le CNRS et le Service culturel du Musée des Beaux-Arts de Lyon a débuté en 2005 -dans le cadre de l'Année Mondiale de la Physique- pour organiser une manifestation au musée qui visait à créer des rapprochements entre culture scientifique et culture artistique.

Le projet initial portait sur le thème de la couleur et de la lumière et se déroulait dans les salles du Musée des Beaux-Arts de Lyon. Des ateliers scientifiques animés par des étudiants de l'Ecole Centrale de Lyon présentaient et expliquaient certains phénomènes physiques observés dans la nature en les faisant dialoguer avec la façon dont les peintres avaient pu les représenter dans leurs œuvres selon les époques.

En 2005-2006, la manifestation a été remplacée par la programmation d'un cycle de « regards croisés entre art et sciences » qui avait lieu au musée des Beaux Arts, co-animés par un physicien et une médiatrice culturelle. Ce cycle était proposé à la fois aux visiteurs du musée et aux auditeurs de l'Université Lyon 1. Il a été reconduit en 2006-2007 puis en 2007-2008 enrichi par l'intervention d'un chercheur en sciences cognitives et d'un médiateur culturel plasticien pour aborder des questions de sensorialité, de perception. En 2007 et en 2008, une manifestation a été organisée au musée dans le cadre de la Fête de la Science sur le thème « D'où viennent les couleurs ? ».

Cette collaboration initialement expérimentale a suscité un intérêt certain de la part du public. Un renouvellement de ce partenariat est envisagé pour les manifestations programmées en 2009/2010.

Les conditions de ce partenariat sont fixées par la convention jointe au présent rapport ».

Vu ladite convention ;

Oùï l'avis de sa Commission Culture et Evénements ;

DELIBERE

1. La convention de partenariat susvisée, établie entre l'Université Lyon I, le CNRS et le Musée des Beaux-Arts/Ville de Lyon, pour l'organisation du programme de manifestations 2009-2010, rapprochant cultures artistiques et scientifiques, est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN